

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 20 mai 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 17, 18 et 19 mai 2016

2016 V 127 Vœu relatif à la lutte contre les incivilités aux abords de la Seine.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Considérant la délégation territoriale de Paris de l'Agence Régionale de Santé qui a fait savoir en 2012 que l'eau de la Seine, malgré une nette amélioration depuis une vingtaine d'années, restait manifestement de qualité insuffisante pour la pratique de la baignade ;

Considérant la candidature de la Ville de Paris à l'organisation des JO 2024 ;

Considérant la volonté de la Maire de Paris que l'épreuve de natation du triathlon ainsi que les 10 km de nage en eau libre puissent se dérouler dans la Seine lors des Jeux Olympiques de 2024 dans l'hypothèse où Paris serait désignée ville hôte ;

Considérant la volonté de la Maire de Paris de créer après les Jeux Olympiques de 2024 des zones de baignades ouvertes au public dans la Seine ;

Considérant la piétonisation des berges rive droite et les modifications induites de ses usages et aménagements (bars, restaurant, péniches, etc.) ;

Considérant les 257 tonnes de gros déchets extraits du canal Saint-Martin à l'occasion de sa vidange, sans compter les autres déchets ;

Considérant la pollution engendrée par les déchets jetés dans le fleuve et leur rôle de frein dans le processus d'amélioration de la qualité des eaux de la Seine ;

Considérant les milliers de détritiques qui jonchent les quais bas de la Seine, notamment en haute saison et les week-ends ;

Considérant le plan d'information et de sensibilisation déjà effectué par la Ville de Paris ;

Considérant le plan de renforcement de la propreté adopté par le Conseil de Paris en février 2016 et la création annoncée d'une brigade chargée de la verbalisation de toutes les incivilités qui atteignent notre espace commun et notre environnement ;

Sur proposition de MM. Jean-Bernard BROS, Buon-Huong TAN et des élus du groupe Radical de Gauche, Centre et Indépendants,

Émet le vœu que :

- les effectifs des inspecteurs de sécurité, après cette phase d'information, soient renforcés aux abords du fleuve, sur les quais et berges de la Seine et des canaux afin de lutter contre les incivilités en lien avec la Seine et les canaux (jets de mégots, de détritrus, etc.),
- la lutte contre les incivilités en lien avec la Seine figure parmi l'une des priorités de la future brigade contre les incivilités.